COMMUNIQUÉ

Pour une Europe solidaire et de la paix

Quatre-vingts ans après la fin de la guerre en Europe, 75 ans après le discours de Robert Schuman, la Fédération Française de l'Ordre Maçonnique Mixte International Le Droit Humain, fidèle à sa vocation universaliste et à ses principes humanistes, réaffirme avec force son attachement à la construction d'une Europe fondée sur la solidarité entre les peuples, le respect de la dignité humaine, et l'engagement pour une paix durable.

L'Union européenne repose sur un socle de valeurs universelles : démocratie, respect des droits de l'homme, État de droit, solidarité et dignité de la personne. Ces principes, affirmés par la Déclaration universelle des droits de l'homme et repris dans les traités fondateurs (traité de Rome, traité sur l'Union européenne), dessinent un horizon politique et éthique commun qui ne se limite pas à la libre circulation des marchandises ou à la sécurisation des frontières.

Derrière l'idée d'« Europe » se profile une histoire millénaire de civilisations, d'échanges intellectuels et artistiques, de renaissance et de Lumières. L'espace européen est d'abord un « espace de culture » : protection du patrimoine, promotion des langues et des expressions artistiques, coopération académique (Erasmus+) et recherche scientifique partagée. Cette dimension culturelle est le creuset d'une citoyenneté européenne active et ouverte.

Si l'Europe est un marché unique, elle se veut aussi un modèle de protection sociale et de développement durable. Fonds structurels, politique agricole commune, mécanismes de cohésion et bientôt pacte vert pour l'Europe (Green Deal) sont la traduction concrète d'une ambition sociale et écologique : réduire les inégalités régionales, protéger les populations vulnérables, lutter contre le changement climatique. Cette ambition dépasse de loin une simple logique marchande.

Sur la scène mondiale, l'Union européenne cherche à exercer une influence non pas uniquement par la contrainte – quoique la politique extérieure et de sécurité commune se développe – mais par le « soft power » : diplomatie, aide au développement, normes communes (RGPD, commerce équitable), participation aux grands accords internationaux (Paris, OMS). C'est un projet de paix et de coopération multilatérale, écho de la réconciliation franco-allemande après 1945.

L'institution européenne ne se réduit pas à ses hauts fonctionnaires : elle s'appuie sur le Parlement élu au suffrage universel, les parlements nationaux, la société civile (ONG, syndicats, associations). Le citoyen européen peut agir, écrire à ses eurodéputés, participer à des consultations, initier des pétitions « e-citizens ». L'Europe est un projet démocratique en devenir, qui aspire à plus de participation et de transparence, au-delà de la seule gestion sécuritaire ou économique.

Construire une **Europe solidaire**, c'est refuser que les plus vulnérables soient laissés-pour-compte. C'est œuvrer pour que chaque être humain ait accès à l'éducation, aux soins, au logement, à un travail digne. C'est promouvoir l'équité entre les territoires, lutter contre les discriminations et garantir à toutes et tous la possibilité de participer pleinement à la vie démocratique. Cela passe notamment par la généralisation des modules obligatoires sur l'histoire, les institutions et les valeurs de l'UE dans tous les systèmes scolaires, mais aussi par le renforcement du programme Erasmus+ et le lancement d'un Erasmus social, ouvert aux jeunes en décrochage scolaire ou aux adultes en reconversion.

Construire une **Europe de la paix**, c'est œuvrer à la résolution non violente des conflits, renforcer les liens diplomatiques et soutenir toutes les initiatives d'éducation à la tolérance, à la liberté de conscience et à la fraternité universelle. C'est refuser la peur de l'autre, l'exclusion et le rejet de l'étranger. Cela passe notamment

par l'intégration dans tous les programmes scolaires de modules obligatoires sur la résolution non-violente des conflits, les droits de l'homme et la citoyenneté européenne.

Les Frères et les Sœurs du Droit Humain rappellent que la paix véritable ne peut être dissociée de la justice sociale et du respect des droits fondamentaux. Ils appellent les institutions européennes à écouter les voix de la société civile, à renforcer les mécanismes de solidarité entre les États membres, et à faire de la culture, de la laïcité et de l'émancipation des consciences les piliers d'une **Europe fraternelle**.

Nous invitons toutes les citoyennes et tous les citoyens de bonne volonté, à s'engager pour cette Europe que nous voulons : **juste, libre, solidaire et en paix**.

Le 9 mai 2025,

Sylvain Zeghni
Président du Conseil National
de la Fédération Française
de l'Ordre Maçonnique Mixte International
LE DROIT HUMAIN